

**Grand Prix Jeunes de Mazamet  
14 et 15 Octobre 2023  
81660 PONT DE L'ARN**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minime ou moins** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3.Joueur)

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants** (dont 10 Wild Card maximum)

**Limites d'index par catégorie : Voir tableau ci-dessous**

Catégories	Garçons			Filles			Wild Card
	Limite index	dont minimum	Repère	Limite index	dont minimum	Repère	
<b>U12</b> nés en 2011 ou après	32	24	Gris U12 G	40	12	Violet U12 F	10
<b>Benjamins</b> nés en 2009 et 2010	28	24	Jaune Benj. G	36	12	Rouge Benj. F	
<b>Minimes</b> nés en 2007 et 2008	24	9	Blanc Min. G	32	3	Bleu Min. F	

**Note :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **29 septembre 2023**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7.Champ des joueurs)

**FORME DE JEU**

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

**Rappel :** Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (1-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (1-8)

**Les accompagnateurs**, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

**INSCRIPTION**

Après du Club via le formulaire d'inscription disponible en ligne.

*Renseignements auprès du Club organisateur :*  
[www.golfmazamet.fr](http://www.golfmazamet.fr)  
05 63 61 06 72 - [labarouge@golfmazamet.fr](mailto:labarouge@golfmazamet.fr)

**Date limite d'inscription : 29 septembre 2023** à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à :

- |   |      |
|---|------|
| - Joueurs Membres du club :                   | 20 € |
| - Membres du Groupe Régional Occitanie 2023 : | 25 € |
| - Joueurs Extérieurs :                        | 50 € |

**Forfait :** voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

**CLASSEMENT & PRIX**

**Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.